

REJOINDRE L'UPDS

10 bonnes raisons d'adhérer



61
adhérents

2700
salariés

520M€
de chiffre
d'affaires

Contactez-nous :

 upds@upds.org

 www.upds.org

 [in](https://www.linkedin.com/company/upds)

 **upds**

Union des Professionnels
de la Dépollution des Sites.

L'UPDS est la chambre syndicale des professionnels de la dépollution des sites. Créée en 1992 elle a pour première vocation de contribuer à la structuration de la profession et au développement de son marché.



Anticiper les évolutions réglementaires, normatives et techniques

Participer à la rédaction des projets de textes réglementaires, des normes et des guides méthodologiques.

Donner son avis lors des commissions d'enquête du Sénat et de l'Assemblée Nationale.



Partager son expérience et progresser en Hygiène et Sécurité

Echanger des retours d'expérience lors des réunions de la commission H&S de l'UPDS.

Accéder aux chiffres d'accidentologie des SSP.

Bénéficier d'Evalexp[®], pour évaluer l'exposition de son personnel sur les chantiers.

Former son personnel sur l'H&S en lien avec les SSP.



Professionalisme des intervenants

Participer à la rédaction de la norme de service des prestataires SSP (NF X31-620) et des référentiels de certification qui s'y adossent.



Rejoindre un réseau ouvert et convivial de professionnels dynamiques

Des adhérents de toute taille, de la microstructure à la TPE-PME ou aux grands groupes, qui ont le même pouvoir de décision dans le syndicat.

Une adhésion sur la base de critères simples, sans parrainage.



Suivre les aspects techniques du secteur des sites et sols pollués

La commission technique, ouverte à tous, aborde les sujets techniques et réglementaires (nouvelles procédures, guides méthodologiques, polluants émergents, ...) qui ont un impact sur le métier.



Gagner en visibilité

Organisation d'événements (colloques, webconférences).

Animation du village Sites et Sols Pollués à Pollutec...



Echanger et construire

Représentation de la profession dans les groupes de travail nationaux sur les évolutions réglementaires, normatives et techniques.

Nombreux groupes de travail internes « miroirs » ouverts à tous les adhérents.



S'informer sur les sites et sols pollués

Revue de presse mensuelle envoyée aux adhérents.

Publication régulière d'UPDS Mag, magazine collaboratif dédié aux sites et sols pollués.



Un intranet ouvert aux adhérents

Un intranet pour suivre l'ensemble des réunions, groupes de travail et actions du syndicat



Une équipe de permanents au service des adhérents

Deux personnes assurent une permanence pour développer et animer le syndicat et porter l'avis des adhérents au sein des nombreux groupes de travail.

Une adhésion **simple** et **sans parrainage** pour votre développement avec un réseau spécialisé dans la dépollution des sites et sols pollués